

Compte rendu Assemblée générale
de l'association de l'école élémentaire d'Epannes
(réunie le lundi 30 septembre 2019 à 17H00 dans les locaux de l'école)

Présents

- Enseignants : Mmes CHARLES, BOUSSEAU, LIEGEOIS et M. DIEUMEGARD.
- Parents d'élèves : Mmes et M. Leblond, Fontaine, Ledoux, Carabelos, Aubineau, Ardouin.

Mme LIEGEOIS Françoise, présidente, ouvre la séance en remerciant les personnes présentes.

Une présentation rapide de l'association et de son rôle est exposée.

Un rappel est fait sur le caractère obligatoire de l'association dans une école pour pouvoir financer les dépenses en lien avec les projets sportifs et culturels ainsi que l'assurance multirisque établissement. En effet, l'école n'a pas le statut d'établissement public, elle ne peut donc pas avoir de budget propre.

La coopérative scolaire finance les adhésions USEP, certaines interventions au sein de l'école, les billets d'entrée pour les spectacles, le cinéma, le matériel nécessaire à la confection de travaux d'élèves (Noël, fêtes, projets particuliers)...

L'argent de la coopérative vient essentiellement des adhésions des familles en début d'année, de certaines actions comme la vente de photographies, de la subvention de la Mairie pour le paiement des factures transport (kayak et piscine).

Cet argent est ensuite réparti sur l'ensemble des classes pour le paiement des actions/projets de l'année.

Rapport d'activités 2018-2019 :

- **USEP** : Toutes les classes de l'école ont participé aux activités USEP organisées par le comité de circonscription Niort Ouest et le comité départemental USEP.
 - Rencontres sportives pour le cycle 1 : Printemps des maternelles, Gymnastique et orientation.
 - Rencontres sportives pour le cycle 2 : Raid multi activités, le p'tit tour USEP, et Gymnastique et Hand pour les CE1
 - Rencontres sportives pour le cycle 3 : Handball CE2 et CM1, Gym pour les CE2. La rencontre orientation a été annulée à cause de la canicule.
- De plus, nous avons emprunté par le biais de l'USEP du matériel de sport (athlétisme, sports collectifs, vélos, gilets jaunes, sarbacanes...).

L'adhésion à l'USEP est payée par la coopérative et a coûté 711,50 € pour l'année 2018/2019.

- **Lire et faire lire :**

Dans le cadre de la réforme et des nouveaux rythmes à l'école, l'action a été reconduite à la rentrée 2018 sur le temps scolaire. Le projet est coordonné par les enseignants. Il concerne les élèves de maternelle, de CP, CE1.

- **Ecole et cinéma :** Les CM1/CM2 ont participé au projet et ont vu 3 films à la salle de St Hilaire la Palud. Le prix des places (2,40€ par élève, payés par la coopérative scolaire, et le transport jusqu'à St Hilaire La Palud par l'APE)

Au total, cette activité a un coût de 227,50 pour les entrées.

- **Spectacles :** Nos 4 classes ont bénéficié d'un spectacle au CAC au cours de l'année. Un de plus pour les maternelles CP pour Noël.

Les entrées sont payées par la coop (4,50€ par élève) et le transport par l'APE. (496,50€ au total pour les entrées)

- **Piscine et kayak :** Les transports sont payés par la coopérative scolaire grâce à la subvention de la Mairie en début d'année de 1 600€.
- **Petit-déjeuner école** de 173,71 €
- **Achats de petit matériel**, livres, abonnements... en fonction des projets.

Rapport financier 2018-2019 :

Voir la présentation détaillée dans le tableau ci-joint du rapport financier 2018-2019.

Le solde de trésorerie est de 330,73 € sur le compte chèque et de 3123,76 € sur le compte livret.

Nous avons cette année participé au projet fédérateur des recycleurs du son pour les 4 classes, C'est l'APE qui a financé ce projet. La coopérative scolaire a pris (va prendre en charge les repas des animateurs).

A noter la subvention de la mairie (1 600€) et l'aide financière apportée par l'APE dans de nombreux projets. Nous les en remercions.

Le bureau de l'association d'école a décidé de fixer le montant de l'adhésion à **15 € par enfant pour l'année scolaire 2019/2020, 28€ pour 2 enfants, 40€ pour 3 enfants.**

Pour obtenir une plus grande participation financière, le bureau expliquera de façon précise, le rôle de l'association par un mot aux familles.

Nous rappelons une nouvelle fois que cette adhésion n'est en rien obligatoire mais sans elle, nous ne pourrions pas assurer toutes les activités.

Les rapports présentés (activités et financiers) sont soumis au vote de l'assemblée générale qui les adopte à l'unanimité.

Les projets de l'année 2019/20 :

Les 4 classes sont affiliées à l'USEP et ferons des rencontres sportives. Il y aura 9 séances de piscine pour les CP, CE1, CE2 et les CM non nageurs soit 35 élèves. Le cycle Kayak est reconduit pour les CM1 et CM2.

2 spectacles ont été demandés au CAC pour les 4 classes.

Lire et faire lire continue avec 1 nouvelle personne pour encadrer les enfants. Elles seront donc 3 mais cette année.

Nous espérons participer à un projet fédérateur proposé et cofinancé par le parc du Marais Poitevin./APE/Coop

Election du bureau :

Mme LIEGEOIS se représente en tant que présidente. M. Dieumegard propose de remplacer Mme BOUSSEAU en tant que trésorier.

La proposition pour l'année 2019-2020 est donc la suivante :

Présidente : Mme LIEGEOIS Françoise (enseignante)

Trésorier : M. DIEUMEGARD (enseignant)

Secrétaire : Mme CHARLES Guylaine (enseignante)

Cette proposition est validée à l'unanimité par l'assemblée générale.

En l'absence de questions diverses et puisque l'ordre du jour est épuisé, la présidente lève la séance à 17H50.

La présidente

La secrétaire de séance

La trésorière

Mme LIEGEOIS

Mme CHARLES

Mme BOUSSEAU

